

Communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE JANVIER 1992

Météorologie

En janvier, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 0,3 °C, valeur proche de la normale (0,2 °C en janvier 1901-1960). On n'a enregistré que 12 mm de **précipitations**, alors que la valeur normale de janvier (1901-1960) est de 64 mm. Les 47 heures d'**insolation** de janvier se situent également au-dessous de la norme, qui est de 54 heures (années 1931-1960).

Population résidante

En janvier, la **population résidante** du canton a diminué de 81 personnes et se chiffre à 384 576 à la fin du mois (dont 569 saisonniers). Cette baisse est due à un solde migratoire (saisonniers compris) négatif de 163 personnes (arrivées dans le canton : 1 998; départs : 2 161), déficit qui n'a pas été compensé par l'excédent des naissances (469) sur les décès (387).

En une année, la **population résidante** du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 2 371 personnes (+ 0,6%). Cet accroissement démographique est dû aux résidents étrangers (+ 2 536), la population d'origine suisse poursuivant sa lente mais régulière diminution (- 165), en raison de la persistance du déficit migratoire (- 1 582 personnes en un an). A fin janvier, les étrangers représentent 36,7 % de la population du canton contre 36,3 % un an auparavant.

Marché du travail

A fin janvier, le nombre de **chômeurs** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 7 376 (6 957 chômeurs complets et 419 personnes partiellement sans emploi). En un mois, leur nombre a progressé de 442 (+ 404 chômeurs complets; + 38 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1980, est passé de 3,9 % à fin décembre à 4,1 % à fin janvier, soit près du double de la moyenne suisse qui se situe à 2,2 %. Seuls le Tessin (4,6 %) et Neuchâtel (4,3 %) dépassent le taux de chômage du canton.

Les **réductions de l'horaire de travail** ont touché en janvier 2 690 travailleurs (2 271 en décembre) répartis dans plus d'une centaine d'entreprises (119, contre 101 le mois précédent). Les pertes de travail se sont élevées à 168 480 heures (+ 24,3 % par rapport à décembre). L'industrie des métaux (38 096 heures chômées), celle des machines et appareils (35 936 heures) et le bâtiment et génie civil (28 384 heures) ont été les branches les plus touchées.

Quant aux **places vacantes** annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 1 044 en janvier contre 1 032 en décembre. Il s'agit de 979 offres d'emploi à plein temps (+ 12) et de 65 à temps partiel (sans changement).

./.

Travailleurs étrangers

Le nombre de **travailleurs étrangers** (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin janvier, à 100 708, dont 69 039 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 31 109 frontaliers et 560 saisonniers. En une année, si l'effectif total est resté stable (- 36), on constate une légère progression (+ 521) du nombre de travailleurs résidants (permis B et C), alors que ceux des frontaliers et des saisonniers diminuent respectivement de 503 et 54 unités.

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en janvier à 220,6 millions de kWh (soit 2,0 % d'augmentation par rapport à janvier 1991) et celle de **gaz** à 202,0 millions de kWh (soit 14,7 % de plus qu'en janvier 1991).

Construction de logements

Réalisations de janvier : 153 logements neufs achevés, parmi lesquels 14 maisons individuelles. Compte tenu de ces constructions nouvelles mais aussi des transformations et des démolitions, le parc des logements atteint 188 828 unités. Projets à plus ou moins longue échéance en janvier : 69 logements autorisés et 345 pour lesquels une requête a été déposée.

En une année (de fin janvier 91 à fin janvier 92), ce sont 2 182 logements qui ont été terminés (2 120 une année plus tôt). Quant au gain annuel de logements, il est de 2 269 (contre 2 226). On se maintient donc dans les mêmes ordres de grandeur qu'il y a un an. En revanche, les autorisations "plongent" (1 540 contre 2 268) et les requêtes marquent le pas (2 203 logements alors qu'on en comptait 2 542 un an auparavant). Le recul des projets se confirme.

Transports

A fin janvier, l'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton atteignait 249 487 unités, dont 204 578 autos et 22 382 motos. En une année, le nombre de véhicules en circulation a augmenté au total de 3 103 unités, dont 2 185 autos et 1 171 motos.

Tourisme

En décembre 1991, 54 905 **hôtes** (51 289 en décembre 1990), dont 46 630 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 134 588, contre 126 394 en décembre 1990. Le nombre total de nuitées enregistrées en 1991 (2,3 millions) est inférieur de 5,1 % à celui de 1990.

Indice genevois des prix à la consommation

En janvier, l'indice genevois des prix à la consommation (base décembre 1982 = 100) progresse de 0,5 % et s'établit à 136,2 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 5,0 % (contre 4,9 % un an auparavant).

Poursuites et faillites

En janvier, 12 433 réquisitions de poursuite (12 296 en janvier 1991) ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 69 séquestres (88 en janvier 1991).

Rappelons qu'en 1991, 164 858 réquisitions de poursuite ont, au total, été déposées, soit 23 662 (ou 16,8 %) de plus qu'en 1990.